

APPEL À PROJETS HANDICAP ET NUMÉRIQUE



**LE DIGITAL
AU SERVICE DE LA
TRANSFORMATION
DES ACTEURS
DU HANDICAP**



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE

RÈGLEMENT DE L'APPEL À PROJETS

CANDIDATURE

Les formulaires de candidature
sont disponibles à partir
du 1^{er} avril 2021

Pour les personnes en situation de handicap **le digital est une promesse d'amélioration de leur condition de vie**, d'accès à l'emploi, aux transports, à la santé et aux droits. C'est, à n'en pas douter, un vecteur d'inclusion sociale et/ou professionnel.

Cette 2^e édition de l'appel à projets Handicap et numérique, proposée par le CCAH et ses membres en partenariat **avec Simplon.co mais également**

avec Share it, offre aux associations qui **s'engagent dans la transformation digitale de leur organisation**, un véritable accompagnement pour démultiplier leur impact.

Les lauréats bénéficieront d'un accompagnement digital par Share it et pourront, en fonction de chaque projet, être financièrement soutenus pour l'achat d'équipement

Lors de la 1^{ère} édition de l'appel à projets *Handicap et numérique*, nous avons reçu près de 200 candidatures, soulignant l'intérêt que portent les acteurs du handicap aux nouvelles solutions digitales.

Cette 1^{ère} édition a été aussi l'occasion de dresser quelques constats. Nous avons remarqué que même si l'usage de cer-

tains outils numériques comme les sites internet ou l'utilisation des réseaux sociaux pour communiquer, semble maîtrisé, les structures rencontrent des obstacles pour comprendre et prioriser leurs enjeux digitaux, structurer leur démarche, mettre en place les bons outils, former leurs équipes et tirer ainsi le meilleur parti du digital. Les formations à distance, les

applications sur Smartphone, le don en ligne, les vidéos, les progiciels de gestion intégré, etc. sont autant d'outils digitaux qui peuvent renforcer l'efficacité de l'action des structures du handicap, encore faut-il que leur implémentation soit accompagnée pour qu'ils ne finissent pas, comme de nombreux nouveaux outils innovants, au fond d'un tiroir.

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE



KLÉSIA



Objectifs

L'objectif de l'appel à projets est de permettre aux lauréats de **développer un projet digital concret pour améliorer ses modalités d'accompagnement, changer d'échelle, proposer de nouveaux services, ou gagner en efficacité.**

Dotation de l'appel à projets

Un accompagnement de 3 à 10 mois sera réalisé par Share it, association experte, qui développe des solutions digitales pour et avec les associations. Cet accompagnement personnalisé, assuré par des équipes dédiées, permettra aux Lauréats de l'appel à projets d'identifier et de mettre en place les solutions et les outils adaptés aux besoins :

Innover et développer de nouveaux services

- Proposer de nouvelles offres grâce au digital
- Améliorer ses services, l'expérience utilisateur, grâce aux bons outils numériques

Travailler plus efficacement

- Optimiser les processus internes et les digitaliser
- Gagner en efficacité : mieux coordonner les équipes, les bénévoles et les bénéficiaires
- Réduire le temps de gestion administrative
- Réorganiser le travail, notamment à la suite de la crise sanitaire
- Accompagner les bénéficiaires à distance : cours en ligne, MOOC, activités à distance
- Mieux coordonner les équipes et les bénévoles à distance

**CECI N'A QUE VALEUR D'EXEMPLE.
SOYEZ CRÉATIFS !**

Développement d'une plateforme web dédiée aux orthophonistes et aux patients souffrant de troubles en «dys-» (dyslexie, dyspraxie, dyscalculie...) pour leur permettre de pratiquer des exercices en autonomie

Application qui permet à une aide médicale de suivre le traitement médicamenteux, de mieux l'adapter, de prévenir l'anxiété, d'anticiper une visite médicale, etc.

Exemples

Dans un ESAT, utilisation d'applications numériques rendant les consignes de travail plus accessibles, plus compréhensibles.

Utilisation de plateformes numériques pour favoriser le partage à distance entre les professionnels et favoriser la fluidité des parcours.

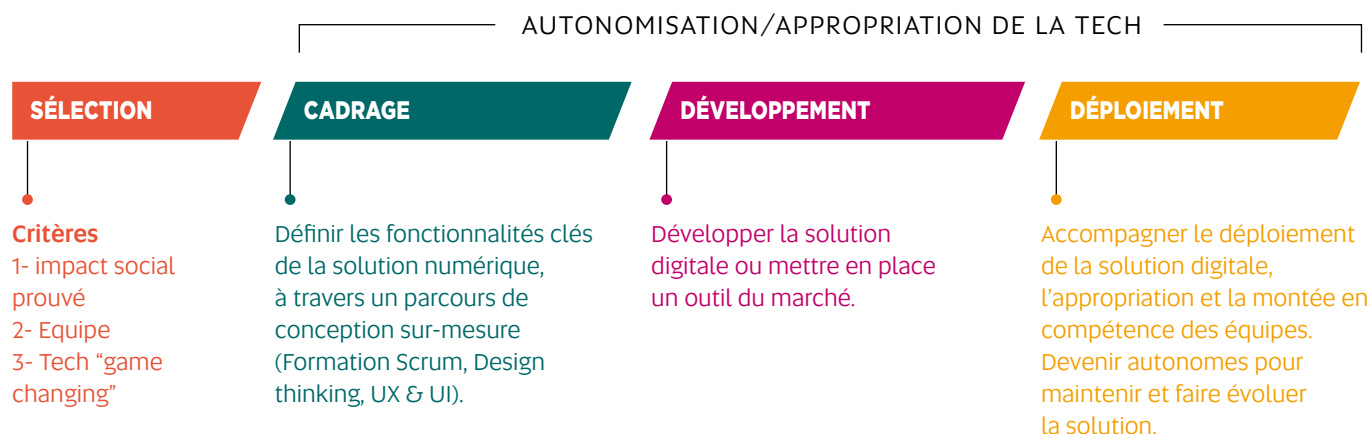
Mise en place d'outils, de dashboards pour piloter l'activité

Exemples

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE



L'offre d'accompagnement Share it



L'accompagnement se fera sur 3 temps, avec la structure accompagnée pour concevoir une solution qui répond aux besoins et aux capacités des associations :

- **Le cadrage** : identifier les fonctionnalités clés qui répondent à un réel besoin, qui apportent une véritable valeur ajoutée, puis choisir le meilleur outil pour y répondre. L'objectif : concevoir une solution utile, réaliste et durable.
- **Le développement** : de la solution retenue (solution sur mesure, outil du marché, etc.).
- **Le déploiement / autonomisation** : accompagnement des équipes et de l'organisation pour déployer sur le terrain la solution digitale développée, et formation des équipes pour qu'elles soient autonomes.

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE



Critères d'éligibilité et prérequis

Cet appel à projets s'adresse aux structures :

- Ayant une activité s'adressant aux personnes handicapées, et/ou à leurs aidants, et/ou à des professionnels travaillant avec des personnes en situation de handicap
- D'intérêt général et éligibles au mécénat de compétences¹
- Du secteur privé dont le siège et l'activité sont situés sur le territoire français ; ou du secteur pu-

blic qui interviennent sur le territoire français (organismes publics, groupements de coopération sanitaire, etc.)

- Prêtes à dédier un collaborateur sur le projet tech (temps plein ou partiel selon l'ampleur du projet)
- Dont les dirigeants sont prêts à être disponibles à intervalle régulier pour suivre l'avancée des projets et pour les arbitrages stratégiques fréquents
- Qui disposent de 2 salariés minimum

Critères de sélection

Points généraux :

- Une approche innovante pour résoudre un enjeu majeur
- Un impact social fort et démontré

Axes technologiques :

- Changement d'échelle : le projet tech doit permettre de démultiplier l'impact, il doit y avoir un réel avant/après.

- Autonomie : capacité de la structure à pouvoir maintenir et faire évoluer les solutions

L'accompagnement s'adapte à tous les niveaux de compétences numériques et quel que soit le stade d'avancement de votre projet

Autres précisions

Pour être recevable, le formulaire de candidature doit être rempli en ligne **avant le 30 avril 2021 à minuit.**

Les porteurs de projets recevront par mail un accusé de réception du dossier ainsi qu'un avis de décision à la suite de l'instruction des projets.

Le CCAH et Share it se réservent le droit de demander des justificatifs complémentaires lors de l'étude des projets.

Le dépôt d'un dossier de participation à l'appel à

projets entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement par le porteur de projet.

Si les circonstances l'exigent, les organisateurs se réservent le droit de prolonger, de modifier, de reporter ou d'annuler cette opération ainsi que les modalités afférentes, sans que leur responsabilité ne puisse être engagée.

¹ - Les articles 200 et 238 bis du Code général des impôts listent les organismes éligibles au mécénat.

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE



KLÉSIA



Calendrier

1	Lancement de l'appel à projets	1 ^{er} avril 2021
2	Clôture de la réception des candidatures	30 avril 2021
3	Etude des projets	1 ^{er} mai au 15 juin 2021
4	Présélection des projets	15 juin 2021
5	Jury final et annonce des lauréats	6 juillet 2021

Les projets présélectionnés seront présentés par les porteurs de projets au Jury final, à Paris*. Par conséquent, les porteurs de projets s'engagent, dans le cas où ils seraient présélectionnés, à venir présenter leur projet au Jury final.

Le jury final déterminera les projets qui seront accompagnés.

*En présentiel, sous réserves des consignes sanitaires.

Complétez le formulaire de candidature :

[formulaire de candidature](#)

Vous avez des questions ?

Contactez-nous : handicapetnumerique@ccah.fr

ou participez à la visioconférence le jeudi 8 avril 2021 à 14h30

qui vous permettra d'échanger avec l'équipe en charge de l'instruction des dossiers

Inscrivez-vous [ici](#)

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE

